

Fiche de Gestion

Réseau Nature



Les prairies pâturées



*Rédacteur pour Natagora : Pascal Hauteclair
Février 2010*

Table des matières

I. UNE PRAIRIE PATUREE, C'EST QUOI... ?	3
II. UNE PRAIRIE PATUREE, QUELLES ESPECES... ?	5
II.1. DES GRAMINEES ET DES FLEURS.....	5
II.2. LE PARADIS DES INSECTES	7
II.3. DES OISEAUX EN PAGAILLE.....	8
III. UNE PRAIRIE PATUREE, COMMENT ÇA SE GERE... ?	9
III.1. MESURES DE CONSERVATION POUR DES PRAIRIES EXISTANTES	9
III.1.a. <i>Le type de bétail</i>	10
> <i>Choix de l'espèce</i>	10
> <i>Choix de la race</i>	10
III.1.b. <i>La charge de bétail</i>	11
> <i>Unité de Gros Bétail (UGB)</i>	11
> <i>Calcul de la charge de bétail</i>	11
> <i>Application concrète de la formule de calcul de la charge de bétail</i>	12
III.1.c. <i>Durée et période de pâturage</i>	13
> <i>Cas des prairies peu humides à sèches</i>	13
> <i>Cas des prairies humides</i>	13
III.1.d. <i>Autres éléments à considérer</i>	14
> <i>Pâturage en rotation</i>	14
> <i>Terrain de délestage</i>	14
> <i>Gestion des naissances</i>	14
> <i>Matériel adapté</i>	14
> <i>Soins vétérinaires et prophylaxie</i>	15
> <i>Observations et souplesse</i>	15
> <i>Partenariat avec un fermier</i>	15
III.2. MESURES DE RESTAURATION POUR CREER DES PRAIRIES PATUREES	16
III.2.a. <i>Mise en lumière du terrain</i>	16
III.2.b. <i>Gestion de restauration du terrain</i>	16
III.2.c. <i>Gestion d'entretien du terrain</i>	17
III.3. MESURES EN FAVEUR DES ELEMENTS NATURELS DU MAILLAGE ECOLOGIQUE	18
III.3.a. <i>Les haies champêtres</i>	18
III.3.b. <i>Les vergers et saules têtards</i>	19
III.3.c. <i>Les mares agricoles</i>	19
IV. UNE PRAIRIE PATUREE, ENVIE D'EN SAVOIR PLUS... ?	20

Pour plus d'infos sur le Réseau Nature, surfez sur www.reseau-nature.be

Personne ressource

Pascal Hauteclair (pascal.hauteclair@natagora.be)

I. Une prairie pâturée, c'est quoi... ?

Une prairie pâturée est un milieu herbacé dont la gestion est réalisée à l'aide d'animaux (bétail). On la distingue de la prairie de fauche, qui présente extérieurement le même aspect. Mais la gestion est dans ce cas réalisée par l'homme à l'aide de matériel agricole (faucheuse rotative, barre-faucheuse, débroussailluse, motofaucheuse...).

Pour les prairies de fauche, nous renvoyons le lecteur vers la fiche de gestion intitulée « Les prairies de fauche » téléchargeable sur le site www.reseau-nature.be

Le tapis herbacé, formé par les plantes de prairie, est clairement l'élément visuel dominant de la pâture. Les graminées, plus communément appelée « herbes », sont les plantes dominantes favorisées sous l'action du pâturage. Mais de nombreuses plantes à fleurs forment le cortège végétal qui permet de caractériser l'état de la pâture. En effet, la composition floristique de la pâture (plantes indicatrices) permet d'évaluer la qualité biologique et écologique de celle-ci.

En Wallonie, les principaux animaux utilisés dans le pâturage sont les bovins (vaches), les ovins (moutons), les équins (chevaux) et les caprins (chèvres). Mais, on note aussi de manière plus anecdotique des pâturages avec des oies, des bisons, des autruches...

De nombreuses modalités pratiques tournent autour de la gestion du pâturage. La définition de celles-ci conditionnera directement la valeur biologique de la pâture.

On citera :

- ✓ le type de bétail (espèces et variétés),
- ✓ la charge de bétail (« *Quel nombre d'animaux sur quelle surface ?* »),
- ✓ la durée et la période de pâturage.

Le type de terrain (sol sec, humide, en pente...), l'historique de la gestion (terrain amendé ou non, terrain surpâturé ou labouré) mais aussi la région où se situe la prairie sont des facteurs importants à prendre en compte pour évaluer la qualité de la pâture.

En outre, la valeur biologique de la prairie dépend aussi de nombreux éléments naturels annexes qui contribuent à augmenter considérablement l'attrait de celle-ci pour la vie sauvage. Ainsi, des haies champêtres, des mares, des alignements d'arbres, des arbres isolés, des ronciers, des fruitiers (pré-verger)... contribuent directement à créer du bocage et améliorer la qualité du réseau écologique.



Un pré-verger, c'est un verger hautes-tiges pâturé par des vaches



Prairie humide pâturée par des Fjords dans la réserve naturelle des prés de la Lienne



Pâturage par des moutons sur des coteaux calcaires à Dinant

II. Une prairie pâturée, quelles espèces... ?

II.1. Des graminées et des fleurs

La graminée qui représente le mieux les pâtures extensives est la crételle (*Cynosorus cristatus*). Elle se présente comme une petite graminée avec une inflorescence en dents de scie. A ses côtés, on rencontrera de nombreuses autres graminées telles que le ray-grass (*Lolium perenne*) qui devient souvent dominant dans les pâtures amendées et intensives. D'autres graminées sont notées également comme la phléole des prés (*Phleum pratense*), le dactyle (*Dactylis glomerata*), les fétuques (*Festuca* sp.), les pâturins (*Poa* sp.)...

Parmi les plantes à fleurs, on distingue trois groupes liés à trois effets du pâturage :

✓ les plantes liées à l'effet de la dent bien adaptées au broutage avec des espèces à rosettes (porcelle enracinée, léontodons, pâquerette...), des espèces toxiques (renoncules, oseilles...) et des espèces qui piquent (chardons, bugarne épineuse...).

✓ les plantes liées à l'effet du piétinement correspondent à des plantes qui supportent bien les sols tassés et piétinés comme les pissenlits, le plantain à larges feuilles, la renoncule rampante, le trèfle rampant...

✓ les plantes liées à l'effet des déjections sont celles qui apprécient les sols enrichis en azote (urine et excréments) comme l'ortie, la bardane, les rumex (patience crépue et à feuilles obtuses), le mouron des oiseaux...

Si la prairie est amendée et « améliorée » (ensemencée), la biodiversité floristique y est souvent faible. Quelques graminées occupent densément quasi l'entièreté de la prairie en formant un tapis herbacé qui n'est pas favorable à la germination des plantes à fleurs. A l'inverse, les prairies abandonnées voient rapidement les ligneux comme le prunellier (*Prunus spinosa*), l'aubépine (*Crataegus monogyna*), le genêt à balais (*Cytisus scoparius*) se développer et envahir le terrain en étouffant la végétation herbacée riche en fleurs.

Le but est de trouver un équilibre dans le pâturage qui permet de maintenir à la fois le tapis herbacé tout en permettant à la prairie d'exprimer sa biodiversité floristique, c.-à-d. de pratiquer un pâturage extensif.

Les prairies qui sont pâturées de manière extensive peuvent alors exprimer un cortège de plantes colorées plus jolies les unes que les autres telle que la grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*), la centaurée jacée (*Centaurea* gr. *thuillierii*), l'achillée mille-feuille (*Achillea millefolium*), l'aigremoine (*Agrimonia eupatoria*), la carotte sauvage (*Daucus carota*), le lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), le séneçon jacobée (*Senecio jacobaea*), le millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*) et mêmes des orchidées !

Toutes ces fleurs vont à leur tour attirer de insectes butineurs, végétariens ou prédateurs, qui à leur tour vont attirer les oiseaux etc.



Inflorescence de crételle



Inflorescence de patience



Cirse vulgaire



Trèfles hybrides en fleurs



Lotier corniculé



Achillée mille-feuille



Centauree jacée

II.2. Le paradis des insectes

Contrairement à la fauche qui a un effet très homogène sur la prairie, le pâturage, *quand il est extensif*, permet de créer un milieu herbacé hétérogène avec des zones plus pâturées et d'autres peu ou non broutées (zones de refus). Ces zones de refus sont des refuges naturels pour de nombreux insectes qui ont des cycles de développement complexe, comme les papillons, les abeilles solitaires..., dont les chenilles et les chrysalides passent souvent l'hiver dans les herbes fanées ou à ras du sol.

Les insectes qui fréquentent les prairies sont très nombreux, à commencer par les pollinisateurs et les butineurs qui sont attirés par les fleurs. C'est dans ce groupe qu'on rencontre les papillons comme la belle-dame (*Vanessa cardui*), le paon du jour (*Inachis io*), l'azuré de la bugrane (*Polyommatus icarus*) ou encore le machaon (*Papilio machaon*). Ces papillons sont en fait attirés à la fois par les fleurs (source de nourriture) et aussi par certaines plantes qui servent de plantes hôtes pour leurs chenilles végétariennes.

On note aussi les végétariens mangeurs d'herbes et de pollen comme les criquets, les sauterelles, les longicornes et les chrysomèles.

Les prédateurs carnivores comme les araignées tiges, les carabes, les guêpes, les punaises... sont également au rendez-vous, ainsi que les insectes coprophages (mangeurs d'excréments) comme les bousiers et de nombreuses mouches qui viennent pondre dans les bouses.

Azuré de la bugrane



Criquet des pâtures



Punaise sur marguerite



Longicorne sur marguerite



II.3. Des oiseaux en pagaille

Les oiseaux peuvent représenter un groupe animal diversifié dans les prairies à condition que la diversité des milieux de la région soit en bon état car la prairie, seule, ne suffit généralement pas aux oiseaux pour accomplir toutes leurs activités vitales.

Des ronciers, des fourrés, des alignements d'arbres, quelques saules têtards et des fruitiers dans ou autour de la pâture constituent des sites de nidification pour de nombreuses espèces.

Ainsi en Famenne, région de prairies où cette diversité des milieux est encore bien préservée, on rencontre une variété étonnante d'oiseaux dans les prairies.

Nos quatre fauvettes indigènes, la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), plutôt forestière, la fauvette grisette (*Sylvia communis*), la fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) et la fauvette des jardins (*Sylvia borin*) nichent dans des fourrés denses d'aubépines et de prunelliers.

Elles sont accompagnées de nombreuses espèces telles que le bruant jaune (*Emberiza citrinella*), l'alouette des champs (*Alauda arvensis*), la linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), le verdier (*Carduelis chloris*), l'accenteur mouchet (*Prunella modularis*), le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)...

Des espèces emblématiques beaucoup plus rares peuvent aussi être rencontrées dans les prairies de qualité, comme la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*), le tarier des prés (*Saxicola rubetra*), le râle des genêts (*Crex crex*).

Fauvette grisette



Chardonneret élégant



Pie-grièche écorcheur



Rosignol philomèle



III. Une prairie pâturée, comment ça se gère... ?

Avant toute chose, on rappellera, qu'en signant la charte du Réseau Nature, le participant s'engage à respecter les 5 mesures obligatoires (cfr. *Charte du Réseau Nature*) qui sont :

1. ne pas effectuer des activités humaines entraînant la destruction du site
2. ne pas laisser se développer des espèces exotiques invasives
3. privilégier les plantes indigènes qui poussent naturellement dans sa région
4. respecter la spontanéité de la vie sauvage
5. ne pas utiliser de pesticides chimiques

On distinguera trois orientations de gestion :

1. les mesures de conservation visant à prendre des dispositions pour maintenir ou améliorer la qualité biologique d'une prairie déjà existante.
2. les mesures de restauration visant à prendre des dispositions pour créer une prairie à partir d'un milieu différent (bois, coupe à blanc, broussaille ...).
3. les mesures en faveur des éléments naturels annexes participant directement au développement du maillage écologique (haies, mares, prés-vergers, arbres têtards...).

III.1. Mesures de conservation pour des prairies existantes

Avant toute chose, il est important de préciser quelques faits :

1. le pâturage est un technique qui présente le gros avantage de nécessiter peu de temps de travail et de moyens une fois que les installations ont été réalisées (clôtures, acquisition du bétail...) car ce sont les animaux qui travaillent à la place de l'homme. C'est une des raisons pour lesquelles le pâturage se développe tant dans les réserves naturelles. Toutefois, il ne faut pas négliger l'eau pour l'abreuvement, qui peut devenir une sérieuse contrainte s'il n'y a pas de points d'eau naturels (mare, ruisseau).

2. mais cette économie de temps et de moyens peut être contrebalancée par la difficulté de trouver un système de pâturage efficace et favorable à la biodiversité. En effet, entre les principes théoriques et les conditions de terrain, il peut y avoir de grosses différences. Ainsi, quand on est inexpérimenté ou quand on n'a pas l'occasion de surveiller régulièrement le troupeau, le pâturage peut rapidement donner des résultats négatifs (surpâturage, zones de refus trop importantes...). On ne le répétera jamais assez : « Le pâturage nécessite un bon sens de l'observation et beaucoup de souplesse dans les modalités du plan de pâturage en fonction de la réponse de la végétation et de la faune. »

3. les conseils formulés dans ce document visent clairement à promouvoir un pâturage en faveur de la biodiversité et non un pâturage de production ! Le bétail est donc ici perçu comme un outil qui vient en aide aux gestionnaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de conservation de la nature !

III.1.a. Le type de bétail

> Choix de l'espèce

Quand on se lance dans le pâturage, une des premières questions que l'on se pose est de savoir quels animaux on va utiliser. Le choix des animaux devrait toujours être conditionné par le type de terrain destiné à être pâturé et pas l'inverse !

En effet, certains terrains se prêtent mieux que d'autres pour accueillir certains types d'animaux. Le tableau ci-dessous donne quelques caractéristiques de terrain pour les principaux types de bétail.

	Surface	Humidité	Pente	Remarques
Vaches	Grandes surfaces pour éviter le surpâturage	Plusieurs variétés rustiques adaptées aux zones humides	Plutôt des terrains plats ou vallonnés	
Chevaux	Grandes surfaces pour éviter le surpâturage	Certaines variétés rustiques adaptées aux zones humides	Plutôt des terrains plats ou vallonnés	N'aiment pas la solitude
Moutons	Indifférent (convient donc sur de petites surfaces)	La plupart des races sont sensibles à l'humidité. Idéal sur des terrains neutres à secs.	Idéal sur des collines, falaises, coteaux	Clôtures en treillis (Ursus), assez coûteuses
Chèvres	Indifférent (convient donc sur de petites surfaces)	Plutôt sur des terrains peu humides à secs.	Idéal sur des collines, falaises, coteaux...	Matériel de qualité et clôtures suffisamment hautes Clôtures en treillis (Ursus), assez coûteuses

> Choix de la race

Une fois l'espèce choisie, il faut savoir quelles races on va utiliser. De manière générale, si vous en avez la possibilité, tournez-vous vers des races anciennes.

Vous contribuerez ainsi directement à sauver ces vieilles variétés (un peu comme cela se fait pour les vieilles variétés de pommes et de poires).

Mais surtout ces races anciennes sont plus rustiques et plus résistantes que leurs cousines utilisées actuellement pour la production intensive. Ces variétés anciennes sont moins sensibles aux maladies, plus tolérantes à un fourrage plus grossier (de « moins bonne qualité »), supportent mieux les périodes de sécheresse, ont moins de problèmes de parasitisme...

Les races rustiques les plus couramment observées dans nos régions et nos réserves naturelles sont :

- ✓ pour les vaches, les *Galloways* et les *Highlands*.
- ✓ pour les chevaux, les *Fjords* et les *Koniks*.
- ✓ pour les moutons, les *Mergellands*, les *Roux ardennais* et les *Soyes*.

III.1.b. La charge de bétail

La charge de bétail correspond au nombre d'animaux que l'on va placer sur un terrain de surface donnée pendant un temps donné. Ce facteur est un des paramètres essentiels à définir préalablement si l'on souhaite réaliser un pâturage optimal pour la biodiversité.

> Unité de Gros Bétail (UGB)

Le calcul de la charge de bétail se base sur une unité appelée *Unité de Gros Bétail* ou *UGB*.

L'Unité de gros bétail (UGB) est une unité employée pour pouvoir comparer des effectifs d'animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux.

Par définition, une vache de 600 kg produisant 3000 litres de lait par an équivaut à 1 UGB.

On citera quelques équivalences, en comparaison à cette référence, pour d'autres espèces ou catégories comme :

- ✓ une truie équivaut à 0,5 UGB (il faut donc 2 truies pour égaler une vache de 600 kg produisant 3000 litres de lait par an),
- ✓ un bovin de 2 ans et plus équivaut à 1 UGB,
- ✓ un bovin de 6 mois à 2 ans équivaut à 0,6 UGB,
- ✓ un bovin de 0 à 6 mois équivaut à 0,4 UGB,
- ✓ un cheval de plus de 6 mois équivaut à 1 UGB,
- ✓ un mouton ou une chèvre de plus de 6 mois équivaut à 0,15 UGB,
- ✓ une oie ou un canard adulte équivaut à 0,014 UGB.

> Calcul de la charge de bétail

La formule permettant de déterminer le nombre idéal d'animaux sur une parcelle est :

$$\text{Nbre animaux} = \frac{\text{charge/ha.an} \times \text{surface}}{\text{UGB (spécifique)}} \times \frac{365}{\text{Nbre jours pâturage}}$$

avec :

- ✓ *Nbre animaux* = un chiffre correspondant au nombre d'animaux mis sur la parcelle pâturée,
- ✓ *charge/ha.an* = une valeur de référence définie pour rester (en ce concerne cette fiche de gestion !) dans du pâturage extensif (voir texte ci-dessous pour les valeurs de référence).
- ✓ *surface* = la valeur en hectare du terrain pâturé,
- ✓ *UGB spécifique* = la valeur associée à l'espèce et la catégorie utilisée pour pâturer (cf. paragraphe sur Unité de Gros Bétail),
- ✓ *Nbre jours pâturage* = la durée pendant laquelle le terrain est pâturé.

Les valeurs de référence le plus souvent utilisées pour la charge/ha.an sont :

- ✓ 0,5 UGB/ha.an pour les terrains secs et peu humides
- ✓ 0,25 UGB/ha.an pour les terrains humides plus sensibles au piétinement

Il va de soi que, comme toutes les formules mathématiques, elle peut être utilisée afin de calculer une autre inconnue. Imaginez par exemple que vous connaissez le nombre d'animaux, vous pouvez alors calculer la surface idéale pour réaliser un pâturage extensif.

> Application concrète de la formule de calcul de la charge de bétail

Afin d'aider le lecteur à bien comprendre et assimiler la formule expliquée juste avant, voici quelques exemples concrets.

Exemple 1 : Vous possédez une prairie normale de 2,5 ha que vous souhaitez faire pâturer par des moutons entre les mois de mai et de septembre. Combien d'animaux devez-vous acheter pour rester dans un pâturage extensif ?

C'est le cas le plus simple, il suffit d'utiliser la formule toute faite avec :

- ✓ charge/ha.an = 0,5 UGB/ha.an car le terrain n'est pas humide
- ✓ surface = 2,5 ha
- ✓ UGB spécifique = 0,15 pour les moutons
- ✓ Nbre jours pâturage = environs 150 jours (5 mois de pâturage avec +/- 30 jours par mois)

$$\text{Nbre animaux} = \frac{0,5 \times 2,5}{0,15} \times \frac{365}{150}$$

→ soit environs **20 moutons** pendant 5 mois.

Et par le même calcul, on arrive à 8 moutons pour un pâturage pendant un an sur 2,5 ha ou encore 33 moutons pour 3 mois sur 2,5 ha.

Si au lieu des moutons, on avait préféré des vaches adultes, alors on remplace 0,15 par 1 dans la formule et on obtient un nombre de 3 vaches pour un pâturage de 5 mois sur une surface de 2,5 ha.

Exemple 2 : Vous possédez un cheptel de 15 vaches adultes et une prairie humide de 4,8 ha que vous souhaitez faire pâturer. Combien de temps pouvez-vous laisser vos vaches pour rester dans un pâturage extensif ?

- ✓ Nbre animaux = 15
- ✓ charge/ha.an = 0,25 UGB/ha.an car le terrain est humide
- ✓ surface = 4,8 ha
- ✓ UGB spécifique = 1 pour les vaches

$$15 = \frac{0,25 \times 4,8}{1} \times \frac{365}{X}$$

Et donc X se calcule comme suit,

$$X = \frac{0,25 \times 4,8 \times 365}{1 \times 15}$$

→ soit environ **un mois (29,2 jours)**

Et par le même calcul, on arrive à presque trois mois (87 jours) pour un pâturage avec 5 vaches sur 4,8 ha.

III.1.c. Durée et période de pâturage

Si la charge est un élément crucial du plan de pâturage, le moment de l'année et la durée du pâturage sont importants à déterminer.

> Cas des prairies peu humides à sèches

Deux manières de pâturer sont proposées :

1. pendant un mois maximum, idéalement après le 1^{er} juillet (afin d'éviter à un maximum d'espèces végétales et animales une trop forte perturbation dans leur cycle de reproduction) et avant le 31 octobre, avec une charge de 0,5 UGB/ha.an au maximum. Cela correspond donc à 6 UGB/ha. Cela signifie concrètement que le pâturage pourra être effectué avec 6 vaches adultes de plus de 2 ans, ou encore 40 moutons pendant 1 mois.

Remarque importante : Une exploitation du regain est possible après le 1^{er} septembre, si la production du couvert végétal est importante avec un pâturage plus faible (un mois maximum, après le 1^{er} septembre et avant le 31 octobre, avec une charge de 0,25 UGB/ha.an, soit 3 UGB/ha).

OU

2. pendant trois mois maximum, idéalement après le 1^{er} juillet et avant le 31 octobre, avec une charge de 0,5 UGB/ha.an au maximum. Cela correspond donc à 2 UGB/ha. Cela signifie concrètement que le pâturage pourra être effectué avec 2 vaches adultes de plus de 2 ans, ou encore 13 moutons pendant 3 mois.

Remarque importante : Pas d'exploitation de regain (fauche ou pâturage) si on opte pour cette alternative !

> Cas des prairies humides

Le principe est le même, deux alternatives mais avec une charge plus faible et un décalage dans le début du pâturage.

1. pendant un mois maximum, idéalement après le 15 juillet et avant le 31 octobre, avec une charge de 0,25 UGB/ha.an au maximum. Cela correspond donc à 3 UGB/ha. Cela signifie concrètement que le pâturage pourra être effectué avec 3 vaches adultes de plus de 2 ans, ou encore 20 moutons pendant 1 mois.

Remarque importante : Pas d'exploitation de regain (fauche ou pâturage) !

OU

2. pendant trois mois maximum, entre le 15 juillet et le 31 octobre, avec une charge de 0,25 UGB/ha.an au maximum. Cela correspond donc à 1 UGB/ha. Cela signifie concrètement que le pâturage pourra être effectué avec 1 vache adulte de plus de 2 ans, ou encore 6 moutons pendant 3 mois.

Remarque importante : Pas d'exploitation de regain (fauche ou pâturage) !

III.1.d. Autres éléments à considérer...

> Pâturage en rotation

Quand on dispose de grandes surfaces de prairies, il est intéressant de les diviser en deux, trois... parcelles qui seront gérées par pâturage en rotation.

Exemple : On dispose d'une prairie peu humide de 6 ha et d'un troupeau de 6 vaches. On peut imaginer par exemple de diviser la prairie en 3 parcelles (parcelles A – B – C) de 2 ha pâturées en rotation durant l'année. La parcelle A est pâturée la première pendant un mois (du 1^{er} juillet au 1^{er} août) avec 6 vaches (soit 0,5 UGB/ha.an ou 6 UGB/ha ; cf. page 13 – Durée et période de pâturage). Du 1^{er} août au 1^{er} septembre, les 6 vaches sont placées dans la parcelle B. Et du 1^{er} septembre au 1 octobre, les 6 vaches terminent la rotation sur la parcelle C.

> Terrain de délestage

Il s'agit de terrains « parkings » où les animaux sont placés en dehors de la période de pâturage recommandée pour les parcelles à plus grande biodiversité.

Ces terrains sont souvent des terrains de moindre qualité (pâtures ensemencées...), en cours de restauration (coupes à blanc...) ou encore des annexes proches de la ferme ou de l'étable.

Si vous vous lancez dans le pâturage sans prévoir de tels terrains de délestage, vous prenez un risque élevé de pratiquer du surpâturage au détriment des objectifs en faveur de la biodiversité.

> Gestion des naissances

Avec le temps, si le troupeau est bien géré, celui-ci va s'accroître avec les naissances. Il sera alors important de bien gérer les naissances afin que le troupeau réponde aux objectifs de gestion en faveur de la biodiversité.

Ne laissez pas le troupeau augmenter si vos surfaces pâturables ne s'y prêtent pas.

Trouvez des filières pour écouler (vente, échange...) vos animaux excédentaires.

Pensez aussi au renouvellement du troupeau en injectant régulièrement du « sang frais » (risque de consanguinité sinon) etc.

> Matériel adapté

La mise en place du pâturage implique, au début, d'aménager les prairies avec des moyens adéquats pour que cette activité se déroule sans problème.

Les clôtures sont un élément important à prendre en compte. Le choix de l'espèce et de la race conditionnera le type de clôture à placer. Par exemple avec des chèvres, prévoir des clôtures suffisamment hautes (au moins 1 m 80) et solides.

Dans le cas du pâturage en rotation, l'utilisation de clôtures mobiles électriques peut s'avérer pratique.

Veillez à l'apport d'eau de qualité, si la parcelle n'est pas elle-même pourvue de points d'abreuvements (mares, ruisseaux).

> Soins vétérinaires et prophylaxie

Ces soins sont inévitables lorsque l'on gère un troupeau, néanmoins, en vous tournant vers des races rustiques, vous diminuerez la charge de ces soins.

Le traitement des animaux contre les parasites (soins prophylactiques) sera réduit au maximum tout en favorisant des produits rapidement dégradables dans l'environnement. En effet, ces substances chimiques vont se retrouver dans les excréments des animaux et contaminer une partie non négligeable de l'écosystème, dont les animaux carnivores (chauves-souris, musaraignes...) qui se nourrissent des insectes qui vivent dans les excréments.

> Observations et souplesse

Gardez bien en tête que le plan de gestion qu'on vous proposera ou que vous réaliserez reste un document théorique. Sur le terrain, les conditions sont parfois fort différentes d'une année à l'autre en fonction des conditions météo, de la nature du sol, de la dynamique de certains ligneux envahissants, de la sensibilité accrue de certaines espèces, des préférences et des comportements des animaux...

Il faut être capable de repérer les signes avant-coureurs qui annoncent un dérapage dans le pâturage et savoir adapter le plan de pâturage aux réalités de terrain. Voilà toute la difficulté du pâturage ! Cela ne s'acquiert qu'avec le temps en développant sa propre expérience et ayant une bonne connaissance du troupeau et du terrain.

> Partenariat avec un fermier

Quand on est un particulier sans beaucoup d'expérience, une solution assez simple pourrait être de s'associer avec un fermier qui ferait pâturer une partie de son troupeau sur le terrain en question.

Mais veillez alors à bien imposer vos conditions de pâturage faute de quoi le fermier risque de pratiquer un pâturage intensif incompatible avec les objectifs de conservation de la biodiversité.

III.2. Mesures de restauration pour créer des prairies pâturées

Cette rubrique concerne principalement des milieux en cours de restauration qui sont destinés à devenir à terme des prairies, pâturées et/ou fauchées, mais qui présentent un aspect différent de la prairie au moment de la décision de gérer le terrain.

Dans la plupart des cas, il s'agit de milieux boisés comme des broussailles, des ronciers, des coupes à blanc, des plantations... que l'on souhaite reconvertir en prairies. Il faudra dans ces cas distinguer trois étapes de gestion successives :

1. la mise en lumière du site,
2. la gestion de restauration du site,
3. la gestion d'entretien du site.

III.2.a. Mise en lumière du terrain

La mise en lumière implique d'éliminer les éléments ligneux qui occupent le site. Pour y arriver, plusieurs options sont possibles en fonction des milieux présents :

- les plantations et les forêts : mise à blanc avec engins forestiers
- les fourrés et les ronciers : débroussaillage à l'aide de débroussailleuses manuelles, de moto-faucheuses...

Pour faire ce travail assez lourd, quelques précautions s'imposent :

1. période de mise en lumière : en morte saison (automne – hiver) pour minimiser l'impact sur la vie sauvage,
2. nettoyer le sol des déchets ligneux : andins, gyrobroyage, exportation du site (copeaux, bois de chauffage...),
3. conservation de quelques tas de bois mort (andins) sur le site comme refuges pour la faune,
4. conservation de quelques fourrés, îlots boisés, arbres isolés, haies... pour diversifier la structure de la future prairie afin de tendre vers un milieu bocager riche en espèces.

III.2.b. Gestion de restauration du terrain

La gestion de restauration consiste à réaliser une pression de gestion suffisante sur le site afin d'empêcher les ligneux de recoloniser le terrain tout en permettant à la prairie de s'installer.

En fonction du terrain, de la dynamique des ligneux, des moyens disponibles aux gestionnaires... plusieurs options sont possibles. Il est souvent même préférable de combiner ces actions pour une plus grande efficacité.

Le débroussaillage à l'aide de débroussailleuses manuelles, de moto-faucheuses, de barres faucheuses montées sur tracteur... permet, les premières années, de limiter le développement des rejets ligneux. En effet, des terrains qui étaient recouverts de fourrés d'aubépines et de prunelliers par exemple montreront une dynamique ligneuse phénoménale une fois ces fourrés coupés. Une intervention mécanique permettra de contrôler plus facilement leur croissance, le temps de les affaiblir un peu.

Le pâturage est une autre technique mais dans ce cas la charge de bétail et les périodes de pâturage seront adaptées afin d'exercer une pression intense sur les ligneux. Cela implique que, pendant cette phase de restauration, les modalités de gestion seront beaucoup plus intensives :

- ✓ se tourner préférentiellement vers des races rustiques qui tolèrent de consommer des ligneux, des épineux...
- ✓ la charge de bétail pourra être un peu plus élevée les premières années et pourra atteindre, en fonction des terrains, des valeurs comprises entre 0,5 à 1 UGB/ha.an. En effet, si on veut que les animaux broutent les ligneux, il faut que la charge soit suffisamment élevée pour les forcer à manger les rejets ligneux.
- ✓ la période idéale sera le printemps, quand les rejets ligneux présentent des jeunes pousses tendres et peu lignifiées.

La combinaison du pâturage et du débroussaillage est l'idéal les premières années. Les animaux nettoient le terrain en bonne saison (printemps et été) et les gestionnaires interviennent mécaniquement sur les rejets peu broutés par les animaux en automne - hiver.

III.2.c. Gestion d'entretien du terrain

Quand la dynamique des ligneux a pu être contrôlée et que la prairie devient l'élément dominant du terrain, on peut alors passer vers un pâturage extensif comme décrit précédemment, avec des interventions mécaniques ponctuelles si nécessaire.



III.3. Mesures en faveur des éléments naturels du maillage écologique

Au sein de la prairie, les éléments naturels qui participent directement à renforcer le maillage écologique sont importants à préserver et développer pour accroître la biodiversité de la prairie.

Nous ne développerons pas ces éléments dans ce cahier de gestion dédiées aux pâtures mais nous incitons le lecteur intéressé à consulter les fiches de gestion adéquates téléchargeables sur le site www.reseau-nature.be.

III.3.a. Les haies champêtres



On insistera sur les points suivants si on souhaite gérer écologiquement une haie champêtre :

- ✓ favoriser les essences indigènes et bien adaptées aux conditions locales (sols acides, calcaires, humides), en particulier les fruitiers comme l'aubépine, le prunellier, le cornouiller sanguin, la viorne obier, le troène sauvage, le fusain d'Europe, la bourdaine...
- ✓ laisser filer un arbre tous les 10 à 15 m afin de créer des niveaux de hauteur différents dans la haie,
- ✓ diviser la haie en tronçons qui seront taillés en rotation afin de conserver en permanence des tronçons non taillés chaque année,
- ✓ la taille des haies champêtres ne doit pas être annuelle et peut être espacée de plusieurs années, parfois même de 5 à 10 ans. Un bon indicateur pour recommencer la taille est le dégarnissement de la base des arbustes.

III.3.b. Les vergers et saules têtards



Pour gérer écologiquement un verger et des saules têtards, on pensera à :

- ✓ favoriser des vieilles variétés fruitières de hautes-tiges,
- ✓ conserver des éléments de bois mort (arbres morts sur pied, grosses branches mortes...),
- ✓ respecter les distances de plantation entre les arbres (en moyenne 10 m),
- ✓ appliquer certaines mesures de précaution lors de la plantation (période, treillis contre les campagnols, tuteurs, protection contre le gibier et le bétail...)
- ✓ tailler ponctuellement mais correctement les arbres afin d'éliminer les branches excédentaires et de donner aux têtards leur forme si particulière,
- ✓ assurer une gestion de la strate herbacée par pâturage et/ou fauchage extensif.

III.3.c. Les mares agricoles



Pour gérer écologiquement une mare en milieu agricole, on pensera à :

- ✓ ne pas introduire d'animaux et laisser venir naturellement les grenouilles, les libellules...,
- ✓ aménager les berges avec des plantes indigènes,
- ✓ limiter l'accès de la mare au bétail en aménageant des abreuvoirs naturels,
- ✓ prévoir des berges à pente douce pour permettre aux amphibiens de quitter aisément l'eau,
- ✓ prévoir des niveaux de profondeur variés et suffisants (en paliers par exemple),
- ✓ curer ponctuellement la mare quand l'envasement devient trop important mais effectuer ce travail de manière étalée dans le temps car de nombreux animaux vivent dans la vase.

IV. Une prairie pâturée, envie d'en savoir plus... ?

Le document principal de référence qui a servi à rédiger cette fiche de gestion est :

Le Programme Agro-environnemental en Région Wallonne. Vade-mecum relatif à l'avis technique dans le cadre du programme agro-environnemental. Méthode 8 : Prairie de haute valeur biologique (2007) téléchargeable sur <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/24113>

On encouragera le lecteur à visiter l'excellent site web dédié au pâturage mis en place par Marc Philippot. Le site est richement documenté en particulier la page suivante http://www.paturage.be/paturage/gestion_pre/gestion_pre.html sur laquelle vous trouverez une multitude de conseils pertinents sur les principes du pâturage extensif mais aussi un calculateur qui vous aidera à élaborer votre plan de pâturage !

Marc Philippot est également consultant en matière de pâturage et pourra aider le particulier, l'agriculteur ou toute autre collectivité à mettre en place un pâturage respectueux de l'environnement !

Un site web précieux à conserver dans vos favoris !

On citera comme autres références utiles :

1. Prairies Traditionnelles d'Ardenne – Collection AGRINATURE n°2
http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=260
2. Gestion des zones humides et pastoralisme (1990). Christine Le Neveu et Thierry Lecomte. Ministère de l'Environnement français, L'Atelier technique des espaces naturels.
3. Le pâturage des grands herbivores. Un outil pour la gestion de la biodiversité des réserves naturelles en Région Wallonne (1997). Frank Vassen, Joëlle Huysecom et Jean-Paul Herremans. Les Cahiers des Réserves Naturelles n°10, juin 1997.
4. Recherches phytosociologiques sur les prairies de la Moyenne-Ardenne (1962). J. Lambert. Agricultura 10 : 259 -344, 577-618, 827-857.
5. Gestion des milieux, entomofaune et réflexions sur la conservation de la nature (1998). Philippe Goffart. Parcs & Réserve, Volume 53 fascicule 3, Juillet - Septembre 1998.
6. Site (en cours de réalisation) dédié au pâturage : www.paturage.be
7. Dossier sur les prairies pâturées de l'association Poitou-Charentes Nature
<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Prairies-paturees.html>